



Noël en mer

En partenariat avec
le Musée des Thoniers - Etel

28 novembre - 23 décembre 2017

**CRÈCHES MARITIMES: EMBARQUEZ... et PARTICIPEZ
à la découverte pittoresque d'un patrimoine maritime d'exception !**

ARTICLE 1 : OBJET

Ce **CONCOURS DE CRÈCHES MARITIMES** organisé par les Amis du Parvis vise à promouvoir les traditions maritimes des gens de mer à l'occasion des fêtes de Noël.

Il est ouvert à tous, particuliers, associations, entreprises, artistes...

La participation est gratuite. Une seule inscription par foyer sera prise en compte.

ARTICLE 2 : INSCRIPTION

Les bulletins d'inscription sont disponibles : à l'accueil ou sur le site internet du Parvis.

Le bulletin d'inscription doit comporter de manière lisible les 'nom et prénom' du participant, l'adresse postale, l'adresse mail et le numéro de téléphone.

Il est à renvoyer, **avant le 24 novembre 2017**: par mail : leparvisstnazaire@free.fr ou par courrier, à l'adresse : Le Parvis - Passage Henri Soulas 44600 Saint-Nazaire

ARTICLE 3 : CRITERES DE REALISATION

Les réalisations doivent être impérativement dans le thème de la crèche maritime. La présence des personnages principaux doit être respectée.

Taille maximum : 0,8m x 0,8m x 0,8m

Les critères de notation sont les suivants : originalité (univers choisis : aquarium, sirène, lunettes, plage, estran, village de pêcheur, coquillages, ...) qualité de la réalisation et choix des matériaux, mise en scène, créations manuelles, éclairage.

RECOMPENSES

De nombreuses surprises à gagner : bons d'achat, dîner dans de bons restaurants, visite du centre SNSM...

ARTICLE 4 : INSTALLATION

Les crèches seront obligatoirement installées le lundi 27 novembre entre 9h00 et 12h00, et devront être retirées, obligatoirement le samedi 23 décembre à 12h. Ce, par les soins des participants en concertation avec les bénévoles du Parvis pour une mise en scène générale de qualité.

Chaque participant s'engage à confier ses réalisations pendant la totalité des horaires d'ouverture aux visiteurs de l'exposition.

Le Parvis, décline toute responsabilité en cas de dommages aux biens eux-mêmes que pourraient subir les crèches, celles-ci restant à la charge unique de leur propriétaire.

ARTICLE 6 : PRIX

Le choix des lauréats de chaque catégorie sera effectué par plusieurs jurys

- 1 - Prix des visiteurs : les 3 premières seront récompensées.
- 2 - Prix de l'Association

....

Les résultats seront communiqués lors de la remise des prix qui aura lieu le samedi 23 décembre à 11h au Parvis.

L'attribution des prix et des récompenses se fera sur la base des décisions des jurys. Les décisions des jurys sont sans appel.

ARTICLE 7 : DROIT A L'IMAGE

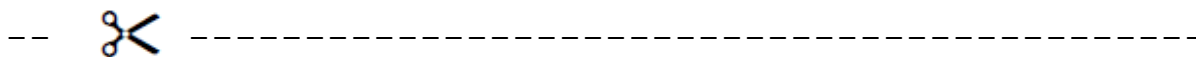
Tous les participants au concours autorisent gratuitement le Parvis à exposer leur réalisation, à en prendre des photographies et à les utiliser ensuite sous forme de publications sur le thème de Noël. Ils autorisent également la diffusion de leur nom dans les supports de communication.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, ils bénéficieront d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent et qu'ils pourront exercer en les adressant au Parvis.

ARTICLE 8 : ACCEPTATION

La participation au concours vaut acceptation sans réserve du présent règlement.

« Les Amis du Parvis » ne saurait être tenu pour responsable si, en cas de force majeure ou par manque de participants, le concours devait être modifié et/ou annulé.



Concours : Noël en mer décembre 2017 Bulletin d'inscription		
A déposer au Parvis avant le 15 novembre 2017		Taille :
Société		Branchement : oui -non
Nom :		Matériaux utilisés
Prénom :		
Adresse CP/Ville :		
Email :		
Téléphone :		
Je déclare avoir pris connaissance du règlement, et m'engage à en respecter scrupuleusement tous les articles sans aucune restriction.	Date et signature :	

Les Amis du Parvis, Passage Henri Soulas, 44600 Saint Nazaire
Contacts: 02.40.22.51.23 – leparvisstnazaire@free.fr - leparvisstnazaire.fr